

DOSSIER DE PRESSE



Remise des Prix Entreprises et
Environnement 2013

Salon Pollutec - Paris Nord Villepinte
mardi 3 décembre 2013

Partenaires des Prix Entreprises & Environnement

ENVIRONNEMENT
magazine

Les Echos



Les Prix Entreprises et Environnement (Prix Entreprise et Environnement) confirment en 2013 l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement et le développement durable, et plus largement pour l'innovation, accélérateur de la transition écologique.

Ces prix, créés en France en 1987, récompensent chaque année des entreprises ayant à leur actif des réalisations remarquables dans les domaines de l'environnement et du développement durable. En 2013, ces prix se sont enrichis d'une nouvelle catégorie « économie circulaire » qui vise à promouvoir un nouveau modèle économique.

Le palmarès 2013 des PEE contribue pleinement au développement de la transition écologique qui passe par une mutation de nos manières de produire et de consommer.

En 2013, 17 entreprises ont été récompensées par les jurys des Prix Entreprises et Environnement, organisés par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et l'ADEME. Les résultats ont été dévoilés le 3 décembre 2013, au salon POLLUTEC.

- **CMC MALONGO** reçoit le 1^{er} Prix Ecoproduit pour le développement durable, pour la Machine à café éco-conçue Ek'OH
- **ATELIER DU BOIS** reçoit le 2^{ème} Prix Ecoproduit pour le développement durable pour la création d'une gamme de fenêtres en Pin Douglas du Tarn
- **CAMIF MATELSOM** reçoit la mention coup de cœur « service innovant » dans la même catégorie, pour le service Conso'localisation sur le site Camif.fr
- **ETIC** reçoit le 1^{er} Prix Management et initiatives pour le développement durable, pour le COMPTOIR-étic : création, financement et gestion d'espaces de bureaux dédiés aux acteurs du développement durable
- **GROUPE BERTO/KINOME** reçoivent le 2^{ème} Prix Management et initiatives pour le développement durable, pour l'opération « Quand les camions aident à la reforestation »
- **LEGRAND SA** reçoit le Grand Prix du Jury dans la catégorie Innovation dans les technologies, pour le « Gestionnaire Energie du Bâtiment »



- **EOLE WATER SAS** obtient le Coup de pouce du jury dans la catégorie Innovation dans les technologies, pour le système de production d'eau potable par condensation NERIOS S3
- **ANDROMEDE OCEANOLOGIE** reçoit le Grand Prix du Jury dans la catégorie Biodiversité et entreprises ainsi que la mention « Offre de produit ou service pour la biodiversité », pour « DONIA », une application smartphone pour protéger la biodiversité marine, destinée aux plaisanciers
- **LA COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST** reçoit la mention « Meilleure démarche de gestion de site » dans la catégorie Biodiversité, pour la gestion environnementale du salin d'Aigues-Mortes
- **LES VIGNERONS DE BUZET** reçoivent la mention « Projet pour la biodiversité » dans la même catégorie, pour favoriser la Biodiversité au sein des Vignobles
- **METRO CASH AND CARRY FRANCE** reçoit la mention « Meilleure initiative de sensibilisation » dans la même catégorie, pour la Campagne de sensibilisation des professionnels des métiers de bouche à la problématique de la surpêche au moyen du programme Mr Good Fish
- **L'OCCITANE EN PROVENCE** obtient le Coup de cœur du jury, pour la Préservation de sites naturels d'Immortelle et mise en culture d'Immortelle Biologique en Corse
- **SEED TO SEED®** obtient le Coup de pouce du jury dans la même catégorie, pour la 1^{ère} gamme de cosmétique oOlution bio éco-conçue, on-demand et sans huile de palme
- **OPERENVI** reçoit Le Grand prix du jury dans la Catégorie « Economie circulaire », pour le Recyclage haute performance des mobiliers
- **TOM D'AQUI** reçoit la Mention « Ecologie industrielle et territoriale » dans la même catégorie, pour la valorisation de chaleur géothermique issue de l'exploitation de puits pétroliers
- **MILLE ET UN REPAS** obtient le Coup de coeur du jury dans la même catégorie, pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective avec Zéro Gaspil'®

Ces Prix ont aujourd'hui 26 ans d'existence et la participation des entreprises s'accroît régulièrement. Depuis 26 ans, environ 2 500 entreprises ont concouru, 150 lauréats ont été désignés et 12 entreprises françaises ont été récompensées aux « European Business Awards for the Environment », qui prolongent les Prix français au niveau européen.

Les prix Entreprises et Environnement comportent cinq catégories dont une a été créée cette année : « économie circulaire » :

- **Economie circulaire** ce prix récompense une entreprise, ou un collectif d'entreprises, qui a initié une démarche s'inscrivant dans l'économie circulaire au sens large (efficacité d'utilisation des ressources, écologie industrielle et territoriale, recyclage...) ayant permis des réductions significatives d'utilisation des ressources (matière, énergie) dans des conditions économiques viables. Cette démarche peut être

composée d'innovations technologiques, de systèmes organisationnels inter-acteurs innovants, de synergies industrielles

- **Ecoproduit pour le développement durable** : ce prix récompense des entreprises pour des produits ou services apportant des progrès dans le sens du développement durable. Sont pris en compte, en particulier, les efforts de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit ou du service.
- **Innovation dans les technologies** : ce prix récompense des entreprises du secteur des écotecnologies (eau, déchets, air, sols, performance énergétique, énergies renouvelables...) qui ont mis sur le marché une innovation en matière de produit, de procédé ou de service, ayant permis de faire progresser significativement une filière.
- **Management et initiatives pour le développement durable** : ce prix est décerné à des entreprises qui mettent en œuvre un système de management ou prennent des initiatives allant dans le sens du développement durable, y compris en matière de partenariat avec des organismes de toute nature dans les pays en voie de développement.
- **Biodiversité et entreprises**, ce prix récompense les entreprises qui développent les meilleures pratiques en la matière. Cette catégorie comporte les quatre mentions suivantes : « produit pour la biodiversité », « démarche de gestion de site », « initiative de sensibilisation » et « projet pour la biodiversité ».

Les jurys sont composés d'experts, de représentants du monde de l'industrie et du commerce (dont d'anciennes entreprises lauréates), d'universitaires et de journalistes. Ces prix se prolongent par la suite au niveau européen, dans le cadre des « European Business Awards for the Environment », organisés tous les deux ans par la Commission européenne.

Les candidatures aux Prix Entreprises et Environnement sont ouvertes à toute entreprise exerçant une activité en France.



PALMARES DES PRIX ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT 2013

Catégorie « Economie circulaire »

Le Grand prix du jury

OPERENVI pour le recyclage haute performance des mobiliers

Contacts : Philippe SARDET - Président
01 30 82 08 35 psardet@operenvi.com

Mention « Ecologie industrielle et territoriale »

TOM D'AQUI pour la valorisation de chaleur géothermique issue de l'exploitation de puits pétroliers

Contact : Vincent AUDOY – Gérant
05 24 76 10 05 vincent@tomdaqui.com

Coup de cœur du jury

MILLE ET UN REPAS pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective avec Zéro Gaspil®

Contact : Ronan DE DIEULEVEULT – Directeur Relations Extérieures Marketing et Communication
04 72 54 27 37 rdedieuleveult@1001repas.fr

Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

1^{er} Prix Ecoproduit pour le développement durable

CMC MALONGO pour la machine à café éco-conçue Ek'Oh

Contact : Claude GUSTINELLI – Directeur service après-vente
04 93 29 08 98 gustinelliclaude@malongo.com

2^{ème} Prix Ecoproduit pour le développement durable

ATELIER DU BOIS pour la création d'une gamme de fenêtres en Pin Douglas du Tarn

Contact : Guy-Pierre BLANC - Cogérant
05 63 54 24 34 contact@atelierdubois.net

Coup de cœur du jury « service innovant »

CAMIF MATELSOM pour le service Conso'localisation sur le site Camif.fr



Contacts : Emery JACQUILLAT – Président Directeur Général
06 78 07 34 15 ej@camif-matelsom.com

Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

1^{er} Prix Management et initiatives pour le développement durable

ETIC pour le COMPTOIR-étic : création, financement et gestion d'espaces de bureaux dédiés aux acteurs du développement durable

Contacts : Alexandre GUILLUY - Associé
06 32 24 69 58 alexandre.guilluy@etic.co

2^{ème} Prix Management et initiatives pour le développement durable
GRUPE BERTO/KINOME pour l'opération « Quand les camions aident à la reforestation »

Contact : Emilie BERTO-MIARA (Groupe BERTO) – Responsable communication et marketing

04 90 14 33 36 Emilie.Berto-miara@groupe-berto.com

Contact : Pascale LEPORTIER (KINOME) – Responsable recherches appliquées et sensibilisation

06 08 66 00 76 pascale.leportier@kinome.fr



Catégorie « Innovation dans les Technologies »

Grand Prix du jury

LEGRAND SA pour le « Gestionnaire Energie du Bâtiment »

Contact : Paul-André RICHERT – Responsable Projet Qualité - Sécurité -
Environnement

02 43 52 52 52 paul-andre.richert@legrand.fr

« Coup de cœur du jury »

EOLE WATER SAS pour le système de production d'eau potable par condensation
NERIOS S3

Contact : Cécile HOURTANE – Export Development Manager

04 92 72 11 64 c.hourtane@eolewater.com

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

Grand Prix du jury

ANDROMEDE OCEANOLOGIE pour « DONIA », une application smartphone pour
protéger la biodiversité marine, destinée aux plaisanciers

Contact : Pierre DESCAMP - Gérant

04 67 66 32 48 pierre.descamp@andromede-ocean.com

Mention « Meilleure démarche de gestion de site »

LA COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST pour
la gestion environnementale du salin d'Aigues-Mortes

Contacts : Sonia SEJOURNE - Responsable Espaces Naturels

04 66 73 41 79 ssejourne@salins.com

Mention « Offre de produit ou service pour la biodiversité »

ANDROMEDE OCEANOLOGIE pour « DONIA », une application smartphone pour
protéger la biodiversité marine, destinée aux plaisanciers

Contact : Pierre DESCAMP - Gérant

04 67 66 32 48 pierre.descamp@andromede-ocean.com

Mention « Projet pour la biodiversité »

LES VIGNERONS DE BUZET pour favoriser la Biodiversité au sein des
Vignobles



Contact : Laëtitia CORET - Assistante QHSE et Développement Durable
05 53 84 88 17 lcoret@vignerons-buzet.fr

Mention « Meilleure initiative de sensibilisation »
METRO CASH AND CARRY FRANCE pour la Campagne de sensibilisation des professionnels des métiers de bouche à la problématique de la surpêche au moyen du programme Mr Good Fish

Contact : Marie GARNIER - Directeur Qualité
01 47 86 59 39 Marie.garnier@metro.fr

Coup de cœur du jury
L'OCCITANE EN PROVENCE pour la Préservation de sites naturels d'Immortelle et mise en culture d'Immortelle Biologique en Corse

Contact : Maud REBOUL - Responsable FILIERES DURABLES
04 92 70 25 15 mreboul@loccitane.fr

Coup de pouce du jury
SEED TO SEED® pour la 1^{ère} gamme de cosmétique oOlution bio éco-conçue, on-demand et sans huile de palme

Contact : Anne-Marie GABELICA - Fondatrice
09 83 71 34 74 amg@s2seed.com

AUTRES ENTREPRISES NOMINEES

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Prix, une mention ou un coup de cœur, font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises & Environnement 2013.

Les autres entreprises nominées par les jurys en 2013 sont les suivantes :

- **Dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »**

CONCORD TEXTILE : procédé et produits innovants pour l'aqua-nettoyage de tous types de textiles, en substitution au nettoyage à sec utilisant des solvants

Contact : Philipp DAWUDIAN – Co-Fondateur et Directeur Général

pd@concordtextile.com

DERIVERY SAS pour les 1ères peintures contrôlées par Ecocert Greenlife

Contact : Jean-Luc MONFORT – Directeur commercial

Jean-luc.monfort@derivery.fr

IHOL pour VALOR +

Contact : Philippe SERDET – Directeur de la Communication

f.vezinet@ihol.fr

- **Dans la catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »**

BEST WESTERN FRANCE pour l'Etiquette Environnementale et Ecolabel chez Best Western France

Contact : Xavier AURIOLLE – Chargé de Développement Durable

Xavier.auriolle@bestwestern.fr

GUAYAPI pour le Projet Warana

Contact : Claudie RAVEL – Directrice Générale

info@guayapi.com

BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE (BPLC) pour « La RSE, un modèle innovant et durable, appliqué à la RENOVATION IMMOBILIERE TERTIAIRE, dans la NOUVELLE ECONOMIE du XXIème siècle »

Contact : Yves SAND – Directeur Développement durable et RSE

yves.sand@bplc.banquepopulaire.fr

FILIERE PORCINE « CAP 50 » pour « Développement durable et viande porcine : une filière s'engage »

Contact : Karl LEGEAY - Conseiller suivi d'élevages - Responsable développement durable

klegeay@cap-50.fr

- **Dans la catégorie « Economie circulaire »**

EUROVIA MEDITERRANNE pour Granulat+, l'engagement de produire les granulats du BTP de manière responsable

Contact : Marc INGLEBERT – Délégué Régional Qualité Sécurité Environnement

marc.inglebert@eurovia.com

EQOSPHERE pour la Plateforme EQOSPHERE

Contact : Jean MOREAU – Associé

j.moreau@eqosphere.com

COMITE NATIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS pour la Récupération et valorisation des macro-déchets plastiques flottant en mer



Contact : Pierre-Etienne BROUTÉ – Juriste
pebroute@comite-peches.fr

TERRACYCLE DE FRANCE pour Les Brigades TerraCycle
Contact : Susy BARREAU – Directrice TerraCycle France
susy.barreau@terracycle.com

- **Dans la catégorie « Innovation dans les technologies »**

ACCLEANER pour La maintenance microbiologique des systèmes d'air conditionné
Contact : Claude BALLION – Directeur
cballion@accleaner.eu

ADM Bois et Torréfaction pour BioBraise
Contact : Jacques DIEPPEDALLE – Directeur de la communication
jdieppedalle@adm-torrefaction.com

GMV INDUSTRIE pour CGMV
Contact : Valérie DE OLIVEIRA GONCALVES – Cogérante
Gmv38@free.fr

- **Dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »**

- 1. Mention « Meilleure démarche de gestion de site »**

LAFARGE France pour « Une carrière, lieu de création de milieux naturels diversifiés »
Contact : Morgane WARAU – Chargée de mission biodiversité
morgane.warau@lafarge.com

PAPETERIES DU LÉMAN pour la démarche biodiversité sur le site de PDL
Contact : Julie PACCOT – Responsable Marketing & Développement Durable
j.paccot@pdl.fr

JUWI Enr pour le Parc agri-solaire d'Ortaffa
Contact : Claire DUTILLEUL – Responsable environnement
claire.dutilleul@juwi.fr

- 2. Mention « Offre de produit ou service pour la biodiversité »**

SAVOIRS DES PEUPLES – AINY pour le modèle de valorisation juste en biocommerce
Contact : Daniel JOUTARD – Président Directeur Général
daniel@ainy.fr

- 3. Mention « Projet pour la biodiversité »**



LABORATOIRES EXPANSCIENCE pour la protection de la biodiversité et développement local : la Filière Acacia au Burkina Faso
Contact : Karen LEMASSON – Responsable Développement Durable
klemasson@expanscience.com

VINCI AUTOROUTES RÉSEAU ASF pour le Programme ASF de requalification du réseau existant en faveur de la biodiversité
Contact : Cédric HEURTEBISE – Chef de projet
cedric.heurtebise@vinci-autoroutes.com

GEcina pour son projet d'Intégrer la biodiversité dans le développement d'un patrimoine immobilier responsable
Contact : Joanna REBELO – Chef de projet Etudes environnementales
joannarebelo@gecina.fr

4. Mention « Meilleure initiative de sensibilisation »

LAFARGE France pour « Lafarge, co-gestionnaire d'une Réserve Naturelle Régionale à Saint Colomban »
Contact : Morgane WARAU – Chargée de mission Biodiversité
morgane.warau@lafarge.com

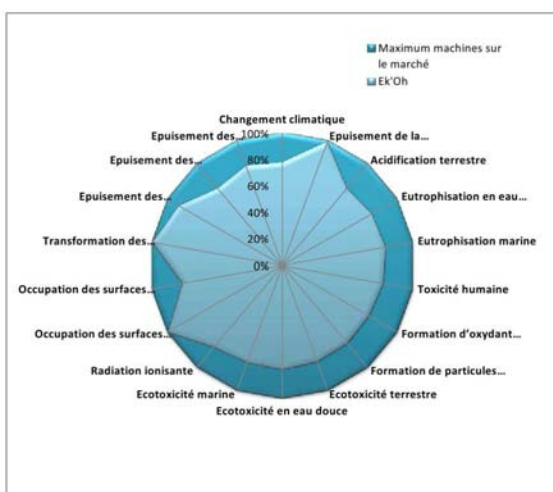
COFIROUTE (VINCI Autoroutes) pour l'Aménagement d'une aire de repos autour de la découverte de la biodiversité
Contact : Arnaud GUILLEMIN – Chargé de Mission Aménagements
arnaud.guillemin@vinci-autoroutes.com

NCA ENVIRONNEMENT Démarche d'Insertion écologique de l'entreprise
Contact : Philippe BOUTEILLER – Président
p.bouteiller@nca-env.fr



1er Prix Ecoproduit pour le développement durable 2013

CMC MALONGO pour la machine à café éco-conçue Ek'Oh



MALONGO est connu pour ses cafés issus du commerce équitable. L'entreprise propose aujourd'hui une machine à café expresso automatique pour ses cafés en doses, utilisable par les ménages ou en chambres d'hôtels, dont la conception va à l'encontre de l'obsolescence programmée.

La machine Ek'Oh est fabriquée en Europe (à 80% en France), avec des matériaux résistants et recyclables ; elle est entièrement démontable et recyclable à 75%. Elle est étudiée pour fournir un café de qualité supérieure (pompe avec 21 bars de pression pour extraire les arômes du café). La conception de ce produit (37 brevets déposés) est modulaire, ce qui lui permet d'être facilement réparable et facilement démontable en fin de vie (afin d'améliorer le tri des matériaux et donc leur recyclage). Les pièces ont été choisies dans le but d'allonger sa durée de vie. La machine à café Ek'Oh est garantie 5 ans et le service après-vente est assuré en 48h pour un échange standard.

La machine est économe en énergie : 45% de réduction de consommation électrique par rapport aux machines les plus performantes du marché. La chaudière demande un temps de chauffe réduit et se met en veille (0.29 watt) après la fin du cycle café.

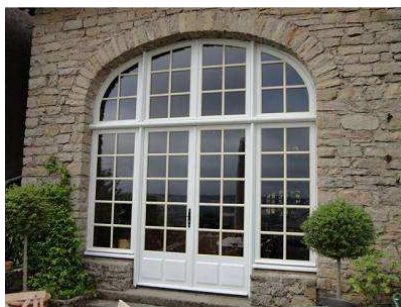
La machine Ek'Ho est vendue 150 € et il est possible de l'acheter en 24 mois pour 6,5 € par mois.

Pour ses doses de café, MALONGO a par ailleurs mis au point un nouvel emballage composé essentiellement de papier et associant de fines couches de polymères oxo-dégradables.

Contact : Claude GUSTINELLI – Directeur service après-vente
04 93 29 08 98 gustinellClaude@malongo.com

2ème Prix Ecoproduit pour le développement durable 2013

ATELIER DU BOIS pour la création d'une gamme de fenêtres en Pin Douglas du Tarn



L'entreprise « Atelier du Bois », situé à Puygouzon (Albi-Tarn) conçoit, fabrique et pose des fenêtres bois ou mixte bois/alu en Douglas du Tarn .

Dans un souci d'amélioration continue de ses produits et pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et à venir (Réglementation thermique 2012, maisons BEPOS – RT 2020), Atelier du Bois s'est engagé dans une démarche d'éco-conception et a développé une nouvelle gamme de fenêtres en bois de Douglas du Tarn, anciennement fabriquées en bois Meranti venant de Malaisie.

Les impacts de cette nouvelle fenêtre ont considérablement été réduits (2,4 fois moins d'énergie consommée) grâce à la proximité du bois de Douglas (PEFC), une nouvelle conception visant à améliorer son pouvoir isolant, et la rationalisation de la production. La finition, faite en atelier, est garantie 5 à 10 ans selon les modèles. Une version de fenêtre mixte bois/alu est proposée pour ne pas avoir à faire de maintenance à l'extérieur.

Caractéristiques et performances obtenues à l'Institut du FCBA :

- fenêtre bois ouverture à la française de la gamme Garban (double vitrage) et gamme Lacase (triple vitrage)
- coefficient de transmission thermique Garban $U_w = 1,6 \text{ W/m}^2$ et Lacase $U_w = 1,1 \text{ W/m}^2$
- isolation acoustique : 31dB ou 35 dB (en fonction du choix de vitrage)
- perméabilité à l'air, perméabilité à l'eau et résistance au vent : $A^*4/E^*7B/V^*C4$
- essai mécanique : Classe 1

Contact : Guy-Pierre BLANC - Cogérant
05 63 54 24 34 contact@atelierdubois.net



Coup de cœur du jury « service innovant » dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

CAMIF MATELSOM pour le service Conso'localisation sur le site Camif.fr



La fonctionnalité de Conso'localisation développée par Camif.fr permet au consommateur de choisir son produit (meuble, literie, linge de maison) en fonction du lieu de fabrication et d'en savoir plus sur son fabricant et sa démarche d'éco-conception. Par ce mode d'achat en ligne, les émissions de CO2 sont divisées par 4 (pour l'étape de la distribution) par rapport à un achat effectué par un consommateur dans la grande distribution (déplacement du client compris).

Emery Jacquillat est un entrepreneur français, fondateur de Matelsom qu'il a créé en 1995. En 2009, il a pris le pari de relancer la CAMIF en re-crédant 160 emplois. Camif.fr distribue des produits de qualité, principalement fabriqués en France. Ce nouveau modèle privilégie des fabricants engagés dans une démarche de développement durable. Il a des impacts très positifs pour ses parties prenantes sur le plan économique, social et environnemental : une croissance de +30% sur un marché globalement en baisse de 5% ; 70% du chiffre d'affaires est réalisé avec des fabricants français.

A travers une série de reportages vidéo (« Couloisses de la Fabrication Française »), Camif.fr valorise également le savoir-faire français et fait découvrir des fabricants à travers des témoignages recueillis sur les lieux de fabrication.

Cette innovation accompagne une tendance profonde de changement des modes de consommation : 42% des Français (+15 pts vs 2009) associent en 1^{er} la consommation durable à « Consommer des produits fabriqués localement pour favoriser l'emploi local et les économies de transport » (Source : CREDOC Enquêtes Conditions de vie et Aspirations. Janvier 2012).

Campagne Presse : <http://www.camif.fr/campagne-communication-locale.html>

Campagne TV : <http://www.camif.fr/tv.html>

Contacts : Emery JACQUILLAT – Président Directeur Général
06 78 07 34 15 ej@camif-matelsom.com

1er Prix Management et initiatives pour le développement durable 2013

ETIC pour le COMPTOIR-étic : création, financement et gestion d'espaces de bureaux dédiés aux acteurs du développement durable



ETIC, entreprise solidaire fondée en 2010, crée, finance et gère des espaces de bureaux et de commerce verts, dédiés aux acteurs du développement durable et de l'action solidaire. Son management durable se fait transversalement aux phases de l'opération : montage, construction, gestion et répond à trois objectifs :

- social, visant à renforcer le secteur de l'économie sociale et solidaire et des entrepreneurs sociaux : implication des employés et diversité des prestataires, politique de rémunération équitable, transparence des comptes ;
- environnemental, pour réduire l'empreinte carbone de la rénovation : matériaux durables et aménagement privilégiant les transports doux, gestion locative visant la réduction des consommations (eau, d'énergie, déchets) ;
- économique, par la recherche de l'équilibre financier (investissement et gestion).

Plusieurs principes sont mis en application :

- la mutualisation des équipements et des services : permettant un coût modéré pour des équipements de qualité, elle facilite le démarrage des entreprises ;
- l'implication des futurs locataires dès la conception du projet : l'équilibre de l'opération est réalisé grâce à un taux d'occupation de 95% ;
- la gestion fortement axée sur une politique d'achats et de consommation responsables.

Premier site, le COMPTOIR-étic à Vaulx en Velin (dpt 69) a été créé en 2012. C'est un espace de « co-working », qui inclut des services de gestion durable : l'utilisation de matériel de seconde main pour l'aménagement de l'espace, le tri pour la réutilisation et le recyclage, le choix d'un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, l'utilisation des transports en commun et enfin le suivi régulier des consommables.

Seconde réalisation, « Mundo Montreuil » (dpt 93) : cette opération de rénovation est destinée à accueillir à l'automne 2014 plus de 20 associations. Projet de construction vertueux, « low-tech » et peu cher, il se veut un exemple de bonnes pratiques : programme de rénovation pour un faible impact environnemental ; plan innovant d'insertion (quantité et qualité) ; implication des futurs locataires.

Deux autres projets sont envisagés à Castres (dpt 81) et à Nanterre (dpt 92).

Contacts : Alexandre GUILLUY - Associé
06 32 24 69 58 alexandre.guilluy@etic.co

2ème Prix Management et initiatives pour le développement durable 2013

GRUPE BERTO/KINOME pour l'opération « Quand les camions aident à la reforestation »



Le projet du Groupe Berto, entreprise du domaine des transports, en partenariat avec Kinomé, entreprise à vocation sociale créatrice du mouvement Forest & Life (restauration des écosystèmes forestiers), consiste à appuyer la reforestation de la forêt sèche du Nord-Pérou en impliquant concrètement les salariés du Groupe Berto et les communautés paysannes vivant sur place.

La forêt sèche de Piura est reconnue pour sa grande biodiversité mais souffre de déforestation massive, due à l'utilisation du bois comme chauffage et des terres comme pâturages. Le projet vise à amener les paysans à percevoir différemment la forêt et à valoriser ses ressources potentielles (miel, bois d'œuvre, sirop...) tout en aidant à une reforestation accélérée en protégeant les arbres par la régénération naturelle assistée (RNA). Depuis le 22 avril 2011, date du lancement du projet en interne et de la Journée Mondiale de la Terre, les 2000 salariés du Groupe Berto ont contribué à planter et protéger plus de 70 000 arbres à ce jour (l'objectif étant de 100 000 arbres d'ici mai 2014).

Signataire en 2011 de la Charte d'engagements volontaires avec le ministère du développement durable, le groupe a mis en place une politique de réduction de ses émissions de CO₂ sur trois ans au moyen d'innovations techniques, technologiques (informatique embarquée pour calcul des consommations réelles) et de formation des conducteurs à l'éco-conduite. Au delà de l'application de ses engagements, l'entreprise s'est investie dans ce projet à caractère solidaire et qui présente la particularité d'être financé à 100% par les économies qu'il génère. Les ressources financières destinées à la protection des arbres sont partagées entre tous les acteurs. 45% du montant total des économies de carburant sont reversées en « primes vertes » aux salariés (soit plus de 150 000 € en 2012), 45% autres sont réinvestis dans l'entreprise et 10% finance la reforestation.

La gouvernance et le management permettent un suivi précis de l'opération et de son efficacité : objectifs, actions, flux financiers, résultats (indicateurs d'impact) et perspectives. Le suivi scientifique de l'impact du programme de reforestation est mené par l'équipe projet de l'ONG péruvienne AIDER en collaboration avec la communauté paysanne des villages.

Contact : Emilie BERTO-MIARA (Groupe BERTO) – Responsable communication et marketing
04 90 14 33 36 Emilie.Berto-miara@groupe-berto.com

Contact : Pascale LEPORTIER (KINOME) – Responsable recherches appliquées et sensibilisation
06 08 66 00 76 pascale.leportier@kinome.fr

Prix Innovation dans les technologies 2013

LEGRAND pour le « Gestionnaire Energie du Bâtiment (Building Energy manager) »



Implanté dans plus de 70 pays, avec un effectif de plus de 35000 collaborateurs, l'entreprise LEGRAND figure parmi les spécialistes mondiaux des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Les principaux enjeux dans ce secteur sont de réduire la consommation d'énergie et l'impact carbone des bâtiments par une gestion active de l'énergie.

Premier secteur consommateur d'énergie en France, le bâtiment est aujourd'hui responsable de 43% des consommations annuelles et de 23% des émissions de gaz à effet de serre. Les économies liées à une gestion active de l'énergie dans les bâtiments sont elles estimées à près de 30%. C'est pourquoi l'entreprise LEGRAND a développé un outil de gestion active simple d'installation et d'usage, mettant ainsi à la portée de l'ensemble des acteurs de la filière électrique son utilisation et sa mise en œuvre. Cet outil a été spécifiquement développé pour les petits et moyens bâtiments, qui représentent 93% des bâtiments tertiaires.

Le Gestionnaire énergie vise à simplifier la mise en œuvre et l'exploitation de la gestion active de l'énergie dans les bâtiments.

Par sa simplicité de mise en œuvre et sa convivialité d'utilisation, mais aussi par son coût inférieur de plus de 30% par rapport à des solutions conventionnelles, le Gestionnaire d'Énergie du Bâtiment peut être installé dans tous les bâtiments tertiaires. Ces nouveaux tableaux de bord des installations, utilisables par tous, contribuent ainsi pleinement à la réduction globale des consommations électriques et des émissions de gaz à effet de serre.

Contact : Paul-André RICHERT – Responsable Projet Qualité - Sécurité - Environnement
02 43 52 52 52 paul-andre.richert@legrand.fr



Coup de cœur du jury dans la catégorie « Innovation dans les technologies »

EOLE WATER pour le « Système de production d'eau potable par condensation
NERIOS



EOLE WATER – Système de production d'eau potable « NERIOS S3 »

Eole Water est une jeune PME fondée et présidée par Marc Parent, inventeur de systèmes de production d'eau potable par condensation de l'humidité de l'air à la fois écologiques et autonomes. L'entreprise est notamment à l'origine de la première éolienne productrice d'eau potable, la WMS1000. Eole Water a récemment décidé d'élargir sa gamme en proposant cette fois-ci un modèle de petite taille utilisant l'énergie solaire, NERIOS S3.

NERIOS S3 est un modèle d'une puissance de 3 kW fonctionnant en complète autonomie grâce à l'énergie solaire. Cette machine présente la particularité d'être dotée d'un système de stockage d'énergie sur glace qui lui permet de différer la production d'eau aux heures de la journée les plus propices, c'est-à-dire au moment où l'air est le plus humide. En d'autres termes, l'énergie solaire disponible la journée est utilisée pour produire de la glace qui, en fondant à la nuit tombée, libère l'énergie nécessaire à la condensation. Cette innovation permet ainsi d'envisager l'implantation de cette technologie dans de nombreuses régions du monde, y compris dans des zones considérées jusqu'à présent comme trop arides.

D'une taille réduite, NERIOS S3 a été étudiée pour nécessiter le moins de logistique possible. Elle peut être transportée telle quel et est livrée prête à être mise en route. Son mode de fonctionnement a été simplifié pour permettre une prise en main très rapide de l'appareil, sans formation préalable.

D'une capacité de production d'environ 100 L d'eau potable par jour, NERIOS S3 convient ainsi à divers usages, comme par exemple des habitations en sites isolés, des éco-habitats, ou encore des interventions d'urgence suite à des catastrophes.

Contact : Cécile HOURTANE – Export Development Manager
04 92 72 11 64 c.hourtane@eolewater.com

Prix Biodiversité et entreprises 2013 et Mention « Offre de produit ou service pour la biodiversité »

ANDROMEDE OCEANOLOGIE pour « DONIA », une application smartphone pour protéger la biodiversité marine, destinée aux plaisanciers



Andromède Océanologie est une société innovante dont l'objet est de conduire tout type de projet lié à l'étude et à la valorisation de l'environnement marin.

DONIA est une application Smartphone/tablette qui permet à tout plaisancier ou capitaine de yacht de se positionner par rapport à la nature des fonds et d'éviter d'ancrer dans les herbiers sous-marins de Méditerranée. En effet, les ancres de bateaux causent des dégâts irréversibles aux herbiers. La posidonie, espèce protégée, est considérée comme l'espèce « clé de voute » de la Méditerranée ayant pour fonctionnalités la stabilisation des plages contre l'érosion, production d'oxygène, séquestration de carbone, régulation du climat, réservoir de biodiversité, production halieutique, épuration de l'eau.

Donia fournit un panel d'alarmes anti-dérapiage et anti-collision (au mouillage) qui augmentent la sécurité des navires et offre la possibilité aux utilisateurs d'acquérir des cartes de bathymétrie très haute résolution et en 3D. Les utilisateurs peuvent communiquer entre eux et recevoir des informations de la part des gestionnaires de sites protégés tels que les sites Natura 2000 ou les parcs marins.

La société Andromède Océanologie, editrice de Donia, a été au cœur d'un travail de cartographie des fonds marins en réalisant la majeure partie de ces cartes grâce à des instruments de pointe tels que des sonars latéraux ou des sondeurs multifaisceaux mais aussi en passant des milliers d'heures en plongée à recenser la faune et la flore et évaluer leur état de santé. L'objectif de Donia est de diviser par 2 l'impact du mouillage sur les herbiers. Lancé dans un premier temps sur les côtes françaises, cet outil innovant est amené à s'exporter, d'abord chez nos voisins méditerranéens, puis dans tous les endroits du monde où l'impact de la plaisance sur le milieu marin constitue un enjeu fort de préservation de la biodiversité marine.

Contact : Pierre DESCAMP - Gérant
04 67 66 32 48 pierre.descamp@andromede-ocean.com

Mention « Meilleure démarche de gestion de site » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

LA COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST pour
la gestion environnementale du salin d'Aigues-Mortes



La Compagnie des Salins du Midi est une entreprise qui produit, transforme et commercialise le sel sous toutes ses formes, brutes ou élaborées, et pour toutes les applications.

S'agissant de la démarche de gestion de site, un diagnostic des enjeux socio-économiques et écologiques a été établi sur les sites de production afin de définir les objectifs et les actions de gestion de la biodiversité dans le cadre de partenariats scientifiques. La priorité est de favoriser la reproduction de 8 espèces d'oiseaux vulnérables (Flamant rose, Avocette élégante, Goéland railleur, etc.) par la création de sites de reproduction notamment.

Par ailleurs, l'entreprise a développé des outils de prévention environnementale : fiche d'évaluation des risques, plan de prévention, signalétique sur le terrain pour préserver la flore remarquable. Cette démarche écologique a permis, d'augmenter le nombre d'oiseaux reproducteurs : le nombre moyen de couples est passé de 100 à 1000 grâce à la création de 40 îlots de nidification ; de préserver 6500 hectares de lagunes côtières qui représentent des zones humides très fragiles à l'échelle de l'Europe ; de protéger 20 espèces d'intérêt remarquable ; de découvrir 1 espèce considérée comme disparue de France : la Malcomie naine.

Le salin d'Aigues-Mortes ouvre ses portes au grand public de mars à octobre dans le cadre de visites guidées en petit train et en véhicule tout terrain. Dans ce cadre et de façon plus générale, la Compagnie des Salins du Midi valorise les produits Sels de Camargue par les actions menées en faveur de la biodiversité. La Compagnie des Salins du Midi va développer sur ses 3 sites de production de sel de mer (Aigues-Mortes, salin de Giraud et Berre) des actions en faveur de la protection des oiseaux menacés de disparition dans le cadre notamment d'un nouveau projet Life + ENVOLL impliquant 9 partenaires des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Corse.

Contacts : Sonia SEJOURNE - Responsable Espaces Naturels
04 66 73 41 79 ssejourne@salins.com

Mention « Meilleure démarche de gestion de site » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

LES VIGNERONS DE BUZET pour favoriser la Biodiversité au sein des Vignobles



La cave coopérative des Vignerons de Buzet a été créée en 1953 pour fédérer et pérenniser la viticulture locale. Elle regroupe aujourd'hui près de 200 vignerons qui cultivent 1883 ha et vinifie ainsi 94% des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) « Buzet ».

Les premières actions du projet ont été initiées en 2007, par l'adaptation des pratiques culturales des exploitations membres de la Coopérative : tonte alternée entre les rangs de vigne, mise en place d'effaroucheurs à faune sauvage devant le tracteur, limitation des intrants chimiques.

En 2011, des actions plus poussées en faveur de la biodiversité ont été mises en œuvre sur un site pilote : le Domaine de Gueyze avec la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions pour la protection de la faune, de la flore et de leurs habitats. Les actions réalisées sont les suivantes : mise en place de nichoirs à chauve-souris (1), passereaux (1), chouette Chevêche (3), faucon Crécerelle (1), réintroduction de 6 couples de chouettes « Chevêche d'Athéna » (*Athene noctua*), espèce protégée, plantation de boqueteaux à fructification automnale et de haies, création d'une zone humide, protection d'une station de tulipes d'Agen (*Tulipa agenensis*), espèce protégée, recensement des zones écologiques réservoir.

En 2015, une nouvelle étude de la biodiversité sera réalisée afin d'évaluer les impacts des actions sur la biodiversité, dans l'optique de les étendre à un maximum d'exploitations membres de la Coopérative.

Contact : Laëtitia CORET - Assistante QHSE et Développement Durable
05 53 84 88 17 lcoret@vignerons-buzet.fr



Mention « Meilleure initiative de sensibilisation » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

METRO CASH AND CARRY FRANCE pour la Campagne de sensibilisation des professionnels des métiers de bouche à la problématique de la surpêche au moyen du programme Mr Good Fish



Metro Cash and Carry France exploite 93 entrepôts en libre-service, répartis sur l'ensemble du territoire national. La société propose une offre globale destinée aux professionnels indépendants alliant l'approvisionnement en produits alimentaires et leurs compléments en équipements, consommables professionnels et bureautique. Metro Cash & Carry France emploie en France près de 9 500 personnes et sert plus d'un million de clients dont 400 000 dans les métiers de bouche (restaurants, hôtellerie, traiteurs...).

Le projet porté par Metro Cash and Carry France consiste à sensibiliser les clients professionnels (restaurateurs, traiteurs, poissonniers) à la problématique de la surpêche. Ce dispositif de sensibilisation basé sur le programme Mr Good Fish (lancé par Nausicaà et le réseau Océan Mondial) a été déployé sur tous les points de vente afin d'inciter les professionnels à s'orienter vers « les bons poissons » (c'est-à-dire les espèces de la liste positive trimestrielle publiée par Nausicaà). Dans ce cadre, les collaborateurs de tous les rayons marée ont bénéficié d'une formation, renforcée par un dispositif de communication adapté aux besoins des professionnels (affiches, pics prix, films...).

Dans les 93 entrepôts Metro, se sont en moyenne 20 produits de la mer identifiés « Mr Good Fish » (poissons entiers, filets de poisson, coquillages et crustacés) qui sont proposés chaque jour aux clients professionnels. 400 clients (restaurateurs ou poissonniers) relayent actuellement la démarche en identifiant sur leur carte ou leur étal ces produits pour qu'à leur tour, les consommateurs puissent faire le bon choix. Cette démarche permet de faire découvrir des espèces peu connues comme les « berlingots de mer », espèce particulièrement abondante mais encore peu consommée pour permettre aux restaurateurs et poissonniers de se diversifier et d'innover tout en agissant pour une consommation durable des produits de la mer.

Au-delà de cette initiative, Metro Cash&Carry développe d'autres actions en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans le cadre de sa démarche « Odyssée » de responsabilité Sociétale construite selon les principes de l'ISO 26000.

Contact : Marie GARNIER - Directeur Qualité
01 47 86 59 39 Marie.garnier@metro.fr

Coup de cœur du jury dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

L'Occitane en Provence pour la Préservation de sites naturels d'Immortelle et mise en culture d'Immortelle Biologique en Corse



L'OCCITANE a été créée en 1976, en Provence. L'entreprise propose des produits de beauté et parfums sensoriels avec des ingrédients récoltés dans le Sud de la France et en Méditerranée, selon les principes de la phytothérapie. Les produits sont fabriqués à Manosque et exportés dans plus de 90 pays. Aujourd'hui, l'entreprise compte plus de 7000 collaborateurs dans le monde.

La gamme IMMORTELLE lancée en 2001 est la gamme phare de L'OCCITANE. La reconnaissance des propriétés de la fleur d'immortelle a engendré une augmentation des besoins en huile essentielle. Produit initialement issu de la cueillette sauvage, l'accroissement des besoins en huile essentielle d'immortelle bio risquait de créer une pression importante sur les espaces naturels. C'est pourquoi L'OCCITANE a lancé dès 2004 un programme de plantation de 50 hectares d'Immortelle en Corse dans le respect de l'agriculture biologique. En 2013, 6 agriculteurs corse cultivent et distillent de l'immortelle biologique.

La Corse recense plus de 3000 espèces végétales dont 5% d'endémiques strictes, dont l'immortelle. Plus de 50 hectares de culture d'immortelle en agriculture biologique ont été plantés en Corse depuis 2004, la moitié des planteurs ayant des accords avec des éleveurs ovins pour favoriser la continuité agro-pastorale. 100% des planteurs qui travaillent pour l'Occitane utilisent des graines de populations d'immortelles endémiques issues du milieu naturel. Chaque année, 8 missions de terrain sont réalisées par les techniciens et agronomes d'occitane pour encadrer et former les agriculteurs aux bonnes pratiques de culture et de récolte.

Grâce à la mise en œuvre de pratiques durables d'exploitation de l'Immortelle, les sites sauvages d'immortelle endémique de Corse ont pu être préservés. Ce sont par exemple des itinéraires techniques semi-extensifs ou extensifs avec le pacage de brebis qui ont été mis en place, des réservoirs écologiques qui ont été maintenus ou des graines qui ont été prélevées sur les espaces naturels proches des parcelles. L'Occitane prévoit de développer de nouvelles filières de plantes aromatiques et médicinales qui permettront de diversifier les revenus des producteurs et participer encore plus activement à la protection des espèces locales.

Contact : Maud REBOUL - Responsable FILIERES DURABLES
04 92 70 25 15 mreboul@loccitane.fr

Coup de pouce du jury dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

SEED TO SEED® pour la 1^{ère} gamme de cosmétique oOlution bio éco-conçue,
on-demand et sans huile de palme



oOlution a été fondé par Anne-Marie GABELICA, ingénieure agronome diplômée en biochimie. Ayant débuté en avril 2010, le projet a ensuite été constitué en entreprise en juin 2011. Après 3 ans de R&D, la gamme a débuté sa commercialisation en mai 2013 sur le site www.oolution.com, en vente événementielle et aux Comités d'Entreprises. Aujourd'hui, la société emploie deux personnes. L'entreprise a été accompagnée par le Centre Francilien de l'Innovation et soutenue par OSEO et l'ADEME.

oOlution est la 1^{ère} marque cosmétique au monde à formuler ses produits sans aucun dérivé d'huile de palme. Les soins oOlution sont 100 % d'origine naturelle (sans perturbateurs endocriniens, silicones, colorants...) avec 100% d'actifs naturels bio et 0 % d'huiles minérales, hydrogénées et estérifiées. oOlution a été éco-conçue en collaboration avec des experts en éco-conception pour réduire à la source les impacts de ses produits, sur tout leur cycle de vie. C'est en tout 14 indicateurs environnementaux qui ont été pris en compte dans l'évaluation des produits oOlution. Sur les 6 étant apparus comme des indicateurs clés, oOlution a réussi à mener des réductions significatives de ses impacts :

- changement climatique : la réduction constatée entre le projet de départ et les produits commercialisés est de l'ordre de 40%
- potentiel de radiations ionisantes : réduction de l'ordre de 20%
- eutrophisation des eaux douces : réduction de l'ordre de 30%
- toxicité humaine : réduction de l'ordre de 30%
- écotoxicité des eaux douces : réduction de l'ordre de e de 40%
- écotoxicité des eaux marines : réduction de l'ordre de 30%

oOlution implique aussi ses utilisateurs dans sa démarche de réduction de ses impacts. Via son site internet, la marque sensibilise aux bonnes pratiques d'usage (méthode de nettoyage de la peau, mode de livraison à choisir en fonction de sa zone d'habitation, offre encourageant l'achat groupé,..) et à une meilleure gestion des déchets (message d'incitation au recyclage sur ses flacons 100 % recyclables). La marque lutte aussi activement contre la surexploitation de l'huile de palme et a fait le choix d'ingrédients 100 % d'origine naturelle et d'actifs naturels exclusivement issus de l'agriculture biologique.

Contact : Anne-Marie GABELICA - Fondatrice
09 83 71 34 74 amg@s2seed.com

Le Grand prix du jury dans la catégorie « Economie circulaire »

OPERENVI pour le Recyclage haute performance des mobiliers



OPERENVI est une société industrielle, spécialement constituée début 2011 à Méré, en Bourgogne, pour le recyclage de déchets d'éléments d'ameublement (DEA) et de déchets non-dangereux en général.

La contribution d'Operenvi à l'économie circulaire est innovante par différents côtés. Tout d'abord l'action d'Operenvi s'inscrit dans la nouvelle "*Responsabilité Elargie du Producteur*" pour une gestion collective des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), ou REP Ameublement et pousse ainsi au versement de l'écoparticipation aux éco-organismes afin de financer la collecte et le recyclage des DEA. La contribution d'Operenvi est aussi innovante sur le plan technique en proposant un recyclage des DEA haute performance et à haute valeur ajoutée.

Operenvi atteint aujourd'hui une performance de recyclage inégalée, égale ou supérieure à 90%. Cette performance, due à un process, une organisation et un savoir-faire unique, permet à Operenvi d'être reconnu comme prestataire de préparation et de traitement des DEA par les éco-organismes Valdelia et Eco-mobilier.

Grâce à son process recyclage haute performance, OPERENVI obtient des matières premières secondaires - bois, plastiques, métaux -, qui sont valorisées à hauteur de 100% en tant que matières, la voie de la valorisation énergétique ayant été d'emblée écartée:

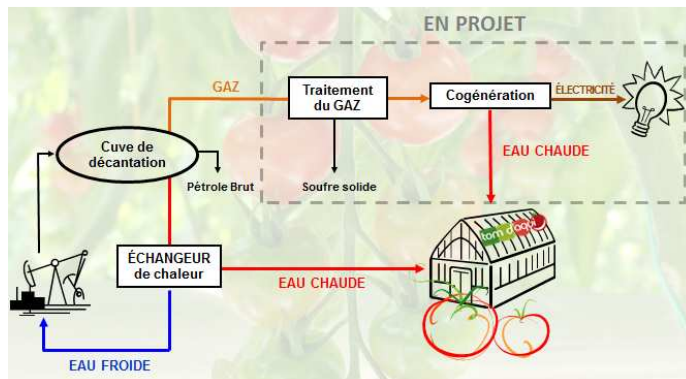
- le bois est valorisé auprès de l'industrie panneauxière de proximité et contribue à la fabrication de panneaux de particules,
- les plastiques sont valorisés auprès d'une société locale de *compoundage* pour préparation de matières recyclées destinées à l'industrie plasturgiste,
- les métaux sont valorisés auprès de partenaires de proximité à destination des aciéristes et aluministes.

Avec Operenvi, ce sont au minimum 6300 tonnes de matière sur les 7000 traitées annuellement qui sont directement ré-injectées dans l'économie circulaire et qui échappent ainsi à l'enfouissement. Sachant que chaque année l'enfouissement des DEA est évalué à 2 millions de tonnes, il existe un véritable enjeu à développer ce process de recyclage.

Contacts : Philippe SARDET - Président
01 30 82 08 35 psardet@operenvi.com

Mention « Ecologie industrielle et territoriale » dans la catégorie « Economie circulaire »

TOM D'AQUI pour la valorisation de chaleur géothermique issue de l'exploitation de puits pétroliers



La société *Vermilion Rep*, premier producteur d'hydrocarbures liquides en France s'est investie dans le projet de valorisation de l'énergie calorifique extraite du gisement pétrolier de Parentis en Aquitaine, aux côtés du serriste producteur de tomates *Tom d'Aqui*. Lors de l'extraction de pétrole, de l'eau salée d'une température d'environ 60°C sort également du gisement. Avant de réinjecter l'eau en sous-sol, l'énergie calorifique de cette dernière est utilisée pour chauffer les serres maraîchères implantées à proximité.

Le procédé mis en place est peu onéreux pour l'exploitant maraîcher et permet une économie de rejet de l'ordre de 10 000 tonnes de CO₂ par an, pour une surface cultivée de 10 hectares. De plus, le système de récupération et de traitement des eaux d'irrigation et de fertilisation permet aussi l'économie de plus de 60 000 m³ d'eau chaque année. D'autre part, *Vermilion Rep* valorise ainsi une énergie calorifique issue de son processus de production d'hydrocarbures jusqu'alors non utilisée.

L'accord entre *Vermilion Rep* et *Tom d'Aqui* a été conclu pour au minimum 25 ans. La SAS **Rougeline**, dont fait partie Tom d'Aqui, assure les débouchés commerciaux et pèse pour 12% du marché français de la tomate. Elle valorise ce système de production respectueux de l'environnement et des consommateurs sous la forme de chartes « c'est sain » et « écoserre ».

Contact : **Vincent AUDOY** – Gérant
05 24 76 10 05 vincent@tomdaqui.com



Coup de coeur du jury dans la catégorie « Economie circulaire »

MILLE ET UN REPAS pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective avec Zéro Gaspil®



Mille et Un Repas, est une société indépendante de «Gastronomie Collective®», qui lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants des établissements scolaires et d'entreprises. L'entreprise s'engage à adopter chaque jour des actions responsables modélisées dans son référentiel « Zéro Gaspil®- Collectivement Responsables » créé en 2007 et qui illustre la volonté d'établir une relation durable et raisonnable avec les clients et convives, les collaborateurs et l'Environnement.

En moyenne (au plan national), le gaspillage alimentaire en restauration collective représente 167 g. par repas et par personne, soit un tiers du repas. «Zéro Gaspil®» permet aujourd'hui de passer à moins de 10 g, et évite ainsi une dépense inutile et la production de déchets.

«Zéro Gaspil®» illustre la volonté de Mille et Un Repas d'établir une relation durable et raisonnable avec ses clients et les convives, ses collaborateurs et l'Environnement. Ce référentiel permettra ainsi d'auditer et d'officialiser, à terme et par le mode de preuve, l'exemplarité de tous les restaurants «Zéro Gaspil®» gérés par Mille et Un Repas.

Contact : **Ronan DE DIEULEVEULT** – Directeur Relations Extérieures
Marketing et Communication
04 72 54 27 37 rdieuleveult@1001repas.fr





ENVIRONNEMENT magazine



Environnement Magazine

Environnement Magazine est le partenaire presse historique des Prix Entreprises & Environnement depuis l'édition 1997/1998. Cet engagement s'inscrit dans le droit fil de sa mission d'information auprès de lecteurs professionnels et d'un public plus large (via son site www.environnement-magazine.fr) sur toutes les initiatives innovantes et remarquables en matière d'environnement et de développement durable.

Environnement Magazine est le N°1 de la presse professionnelle de l'environnement. Référence historique sur l'environnement et le développement durable (le titre a été créé en 1845 !), le magazine dispose également de la plus forte diffusion OJD sur le secteur.

Membre fondateur de l'European Environmental Press, qui rassemble les magazines leaders en Europe sur l'environnement (www.eep.org), Environnement Magazine concentre le plus grand nombre de journalistes spécialisés sur le secteur.

Thèmes rédactionnels : Energies renouvelables & maîtrise de l'énergie, eau & assainissement, déchets & recyclage, sites & sols pollués, technologies propres, écomanagement & développement durable, urbanismes & bâtiments durables, bruit, air, transports, mesure et analyse...

Magazine leader du « Groupe Environnement Magazine » de Victoires Editions, le mensuel est entouré de publications thématiques sur le secteur : Environnement & Energie, Hydroplus (eau & assainissement), Recyclage Récupération, Journal des Communes durables et Droit de l'environnement. Le site envirojob (www.envirojob.fr), jobboard de référence sur l'environnement, fait également partie de l'offre de services du groupe. En janvier 2014, Environnement Magazine lance son hebdomadaire. Dans un contexte de crise et d'accélération de la transition écologique, il rend compte chaque semaine de l'actualité des éco-activités : innovations techniques, opportunités de financements, projets industriels qui accompagnent le développement durable des territoires...



Les Echos

Les Echos, premier quotidien économique et financier français

Le journal Les Echos est partenaire cette année du prix Entreprises & Environnement, évènement qui nous permet de repérer les initiatives environnementales innovantes des entrepreneurs.

Le quotidien Les Echos est le leader de l'information économique et financière en France. Il garantit aux lecteurs d'être les premiers et les mieux informés sur l'actualité de l'économie et des affaires, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le quotidien Les Echos, au travers de ces deux cahiers macro et microéconomique vous offre des temps forts : Green business chaque mercredi, des rendez-vous métiers tous les jours avec les Echos Business, ainsi que l'actualité des régions et des PME innovantes.

Le journal Les Echos propose deux suppléments mensuels : Enjeux Les Echos, le premier vendredi du mois et Série limitée, le second vendredi.

L'information à valeur ajoutée des Echos se prolonge sur tous les outils numériques avec des rendez-vous toute la journée sur le net, les tablettes et les smartphones et grâce aux services (Les Echos Formation, Les Echos Conférences et Les Echos Editions).

La diffusion totale payée des Echos : 122.744 exemplaires (source : OJD 2012)

Le site Les Echos comptabilise 3.6 millions de visiteurs uniques (xiti mars 2011)

460.000 lecteurs par jour (source audipresse premium 2012 –LNM)

